

DURÉE



3h30 – 2 groupes de 8 participants par session d'1h30.

PUBLIC



Cette formation s'adresse à tous les membres d'une entreprise, association, administration souhaitant pouvoir agir face à un début d'incendie.

PRÉREQUIS



Aucun

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Respect du code du travail Art. R-4227-39 (nouvelle numérotation au 01 05 08) : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

Etre capable de donner l'alerte.

Savoir utiliser l'extincteur pour faire face efficacement à un début d'incendie.

PROGRAMME

La théorie (45 ' environ) :

- Présentation du groupe et du formateur
- Généralités : Pourquoi cette formation ?
- Objectifs de la formation
- Les conséquences d'un incendie (sociales, financières, juridiques, environnementales, commerciales)
- La réglementation (code du travail, règles APSAD, loi 2005 accessibilité des personnes handicapées)
- Définition de l'incendie, la combustion, le triangle du feu, les modes de propagation
- Les origines des incendies, les classes de feux, les extincteurs et agents extincteurs
- Les moyens de premières interventions (extincteurs, RIA)
- Feux particuliers

La pratique (45 ' environ) :

- Exercices d'extinctions sur plusieurs ateliers, à l'aide de différents extincteurs (eau, CO2)

Conclusion :

Débriefing et questions diverses

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Matériel pédagogique et technique
Animation sur vidéo-projection, module PowerPoint agrémenté de vidéos explicitant les propos du formateur.
Formateur spécialiste de l'incendie. Bac écologique à gaz, feu de friteuse (alcool), extincteurs à eau, CO2.

SPECIFIQUE FORMATION EN ENTREPRISE : L'entreprise devra mettre à disposition une salle de formation de taille suffisante permettant le respect des règles sanitaires, ainsi qu'un espace extérieur sécurisé pour la réalisation des exercices pratiques.